NETTOYAGE ENTRETIEN
Désinfectant.....

ARVOXY DAN

Activateur de Détergence et de Désinfection Non Moussant

Caractéristiques Physiques :

Couleur	Incolore
Odeur	Neutre
Densité à 20°C	1,132
PH à 1%	6
Aspect Physique	Limpide

Conditionnement :

22 Kg

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

Désinfectant non moussant inodore, à forts pouvoirs oxydant des matières organiques, blanchissant des surfaces, et renforçateur des nettoyages alcalins. Désinfectant bactéricide fongicide homologué par le Ministère de l'Agriculture sous le n° 2000244 : bactéricide et fongicide à 7%.
Compatible avec les inox, PVC, Polyéthylène, Polypropylène, verre, caoutchouc. Autorisé contact surfaces alimentaires: arrêté du 8 septembre 1999. Produit utilisable en Agriculture Biologique en application du Règlement CE n° 834/2007.

Désinfectant oxydant et blanchissant pour l'industrie du lait (citernes, tanks, tunnels) et des fromages, l'industrie des boissons, l'industrie des viandes (tunnels, armoires, cuves), des plats cuisinés, les conserveries, etc..

Après un prélavage, ARVOXY DAN s'applique comme activateur de détergence dans les conditions suivantes :

CIRCULATION, ASPERSION, TUNNELS, ARMOIRES, TREMPAGE

MODE D'EMPLOI

Concentration : 0,5 à 7%(45 à 65°C) et 1 à 20 min de contact.
Rincer ensuite abondamment avec de l'eau potable.

La concentration minimale bactéricide d'ARVOXY DAN est de7 % selon la norme AFNOR EN 1276 en 5 minutes de contact à 20° C dans les conditions de propreté (0,3 g. / l. d'albumine bovine et eau dure).

La concentration minimale fongicide d'ARVOXY DAN est de 7 % selon la norme AFNOR NF T 72-301 en 15 minutes de contact à 20° C en présence d'eau dure (30° TH).

RECOMMANDATIONS

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

FIC ERNAMOR - 4 rue belle aurore BP 16 - 56 150 BAUD - Tél. : 02 97 39 12 61